

Un service aux adhérents

Jeton(s) 2026 - votre participation modulable dans le cadre du programme partenarial

Nom de la structure adhérente à la MOT

Contact au sein de votre structure

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Tél. : _____

Mail : _____

Objet de la demande d'intervention*

Ligne du programme de travail** :

(Exemple - Ligne : « 2.1.2 » ; Intitulé : « Organisation de conférences et manifestations »)

Ligne : _____

Intitulé : _____

1 jeton

- Soutien à la rédaction d'une note / plaidoyer relatif à un enjeu local, sur un sujet traité par la MOT
- Soutien simple à l'organisation d'un évènement
- Analyse juridique approfondie

2 jetons (ou plus dans la limite de 5 jetons)

- Soutien approfondi à l'organisation d'un évènement
- Appui à la rédaction / montage d'un projet (notamment projet européen)
- Accès à la plateforme de données MyBorderData
- Réalisation / rédaction d'une étude ou analyse selon vos intérêts, à l'initiative et sous la responsabilité de la MOT (nombre de jetons au cas par cas)
- Autre _____

* Voir détail dans la note « [Offre modulable](#) ». La demande doit être en lien avec le programme partenarial de l'année.

** Le programme de travail 2026 sera officiellement validé lors de l'AG du 5 février 2026 : https://www.espaces-transfrontaliens.org/wp-content/uploads/2025/12/3_MOT_Prg_travail_2026.pdf

Nombre de jetons souhaité (un jeton correspond à 3000€)

1 jeton 2 jetons 3 jetons 4 jetons 5 jetons

Je souhaite mutualiser les jetons avec un/ plusieurs membres adhérents suivant(s) :

Membre adhérent 1 : _____

Membre adhérent 2 : _____

Membre adhérent 3 : _____

Calendrier envisagé

Principes

- ▶ Participation modulable dans le cadre de l'offre modulable en complément de la cotisation / offre socle
- ▶ 1 jeton équivaut à **3 000 €**
- ▶ Chaque membre adhérent peut solliciter jusqu'à **5 jetons par an**
- ▶ Selon les services associés, les jetons **peuvent être mutualisé** entre adhérents
- ▶ 1 jeton est **non séable**

Modalités

- ▶ **Contenu** : la demande doit être en lien avec le programme partenarial de l'année en cours (« Compte tenu du programme partenarial [année] de la MOT approuvé en Assemblée Générale du [date] »)
- ▶ **Délibération** : « La participation modulable du membre adhérent [nom de l'adhérent], en complément de la cotisation et les services de l'offre socle, pour l'année [X] sera de [Y] €, correspondant à [Z] jetons.
- ▶ **Modalités de règlement** (pour l'achat de jetons) : il faudra verser la totalité de la somme après votre délibération (donc avant la réalisation des actions). En effet, il ne s'agit pas d'une « prestation » (propres aux marchés publics) mais bien d'une **contribution volontaire** sur la base de notre programme de travail.
- ▶ **Convention** : celle-ci n'est pas obligatoire car la MOT, en tant qu'association loi 1901, n'est soumise à cette obligation qu'en cas de montant supérieur à 23 000 € (d'où la limite de 5 jetons par membre adhérents et par an). Bien que la réalisation d'une convention ne soit pas obligatoire, elle peut vous être nécessaire en interne. Si c'est le cas, faites-le nous savoir et nous pourrons vous adresser un modèle type.

Date et lieu

Signature

Merci de nous renvoyer votre demande de jeton(s) par mail à : mot@mot.asso.fr



Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

38, rue des Bourdonnais - 75001 Paris - France

Tél. : +33 (0)6 70 08 87 41 - mot@mot.asso.fr